



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 30 octobre au 29 novembre 2024

Propriétaire	Sherif Ezzat
Parcelle N°	782
Adresse	Chemin des Jordils 17b
Nombre d'arbres	1
Essence	Saule pleureur
Motif	Dégâts occasionnés au drainage
Compensation	oui
Essence	Erable champêtre

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité